

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2021

PJL RECONNAISSANCE ET RÉPARATION DES PRÉJUDICES SUBIS PAR LES HARKIS -
(N° 4662)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 144

présenté par
Mme Ménard

à l'amendement n° 11 de M. Meizonnet

APRÈS L'ARTICLE PREMIER

Compléter l'amendement par les mots :

« en ce qu'elle méconnaît les nombreux combats menés en Algérie après cette date »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Oser dire que la guerre d'Algérie s'est terminée le 19 mars, le jour de la signature des accords d'Evian, n'est pas seulement un mensonge, c'est une insulte à la mémoire de tous ceux – pieds-noirs, harkis, jeunes du contingent – qui ont disparu, qui ont été torturés ou tués après cette date.